

La démocratie à l'épreuve du xxi^e siècle : entre idéal universel et délitement structurel des pratiques politiques

Cornaille Désiré Ange Côme TSOUNGUI TABI

Doctorant en Science politique

Université de Yaoundé II, Yaoundé, Cameroun

angetabi57@gmail.com

Résumé

À l'heure où la démocratie semble avoir atteint le statut d'idéal universel, force est de constater que ses pratiques sont de plus en plus remises en cause, tant dans les régimes anciens que récents. Cet article s'y intéresse à partir du constat d'un décalage grandissant entre les principes fondateurs de la démocratie, la liberté, l'égalité, la participation et les réalités politiques contemporaines. En effet, bien que la démocratie demeure le modèle de référence à l'échelle mondiale, elle est confrontée à des dérives populistes, à une captation institutionnelle par les élites, ainsi qu'à une montée des pratiques autoritaires camouflées sous des habits électoraux. L'étude s'inscrit dans la perspective de la théorie de la post-démocratie développée par Colin Crouch, selon laquelle les institutions démocratiques subsistent formellement, mais perdent leur substance participative au profit d'une gouvernance technocratique et oligarchique. Mobilisant une analyse documentaire rigoureuse, la réflexion menée permet de montrer que la démocratie est mise à l'épreuve par une crise de légitimité (rejet des élites, abstention, défiance), une manipulation des règles démocratiques (révisions constitutionnelles, contrôle des institutions), ainsi qu'un brouillage des frontières entre démocratie et autoritarisme (élections sans alternance réelle). Ce délitement structurel des pratiques démocratiques ouvre cependant la voie à des formes alternatives d'engagement : expérimentations participatives, innovations numériques, et renouveau des pratiques locales de délibération. L'article soutient que la démocratie n'est pas en fin de cycle, mais en quête de refondation. Il appelle à repenser la démocratie non comme une norme figée, mais comme un processus en perpétuelle reconfiguration, en lien avec les attentes populaires et les contextes socioculturels divers.

Mots-clés : *crise de la représentation – démocratie- délitement structurel- idéal universel- pratiques politiques*

Abstract

At a time when democracy seems to have reached the status of a universal ideal, it is clear that its practices are increasingly being called into question, both in old and recent regimes. This article focuses on this from the observation of a growing gap between the founding principles of democracy, freedom, equality, participation and contemporary political realities. Indeed, although democracy remains the reference model on a global scale, it is confronted with populist excesses, institutional capture by the elites, as well as a rise in authoritarian practices camouflaged under electoral garb. The study is part of the perspective of the theory of post-democracy developed by Colin Crouch, according to which democratic institutions formally remain, but lose their participatory substance in favor of technocratic and oligarchic governance. Mobilizing a rigorous documentary analysis, the reflection carried out shows that democracy is being put to the test by a crisis of legitimacy (rejection of elites, abstention, mistrust), a manipulation of democratic rules (constitutional revisions, control of institutions), as well as a blurring of the boundaries between democracy and authoritarianism (elections without real alternation). However, this structural disintegration of democratic practices opens the way to alternative forms of engagement: participatory experimentation, digital innovations, and the renewal of local deliberation practices. The article argues that democracy is not at the end of the cycle, but in search of refoundation. It calls for a rethinking of democracy not as a fixed norm, but as a process in perpetual reconfiguration, in connection with popular expectations and diverse socio-cultural contexts.

Keywords: crisis of representation - democracy - structural disintegration - universal ideal - political practices

Introduction

La démocratie, longtemps perçue comme l'horizon indépassable du progrès politique et social, est aujourd'hui confrontée à de multiples remises en cause à l'échelle mondiale. Prônée comme un idéal universel à la fin du XXe siècle, notamment après la chute du mur de Berlin en 1989 et l'effondrement du bloc soviétique, elle incarnait la fin supposée des grands conflits idéologiques (Fukuyama, 1992). Pourtant, le

XXI^e siècle marque un tournant inquiétant dans l'histoire démocratique mondiale. Les institutions représentatives, les processus électoraux et les libertés fondamentales, jadis considérés comme acquis, subissent une érosion profonde, tant dans les démocraties occidentales établies que dans les régimes plus récents. À titre d'exemple, les États-Unis, jadis modèle de démocratie libérale, ont été secoués par une polarisation politique sans précédent, culminant avec l'assaut du Capitole le 6 janvier 2021. En Europe, la montée des partis populistes et d'extrême droite en Hongrie, en Pologne, en Italie ou encore en France, illustre une crise de confiance des citoyens envers les élites politiques traditionnelles (Mounk, 2018). En Afrique et en Amérique latine, la dérive autoritaire de nombreux dirigeants élus démocratiquement montre que l'élection ne garantit plus ni la séparation des pouvoirs, ni la consolidation de l'État de droit (Levitsky & Ziblatt, 2018). Cette crise de la démocratie n'est pas uniquement politique ; elle est aussi sociale, économique et culturelle. L'accroissement des inégalités, l'exclusion des jeunes, des minorités et des classes populaires du débat public, ainsi que la défiance envers les médias traditionnels participent d'un désenchantement démocratique généralisé (Rosanvallon, 2006). L'abstention électorale, devenue un phénomène massif dans plusieurs démocraties, traduit une forme d'aliénation politique. De plus, la montée de l'autoritarisme numérique, la surveillance de masse et la manipulation des opinions via les réseaux sociaux soulèvent des questions majeures quant à la capacité des démocraties à préserver la liberté et la vérité à l'ère de l'information (Morozov, 2011 ; Sunstein, 2021). Les crises environnementales, sanitaires et sécuritaires, notamment la pandémie de la COVID-19, ont également contribué à renforcer des dispositifs d'exception dans les régimes démocratiques, alimentant une gouvernance technocratique parfois éloignée des principes de participation citoyenne (Agamben, 2020). Cette situation questionne la résilience des démocraties

contemporaines, leur capacité à s'adapter sans se renier, et leur aptitude à incarner un projet collectif fondé sur la liberté, l'égalité et la justice.

Cet article vise non seulement à analyser les facteurs politiques, économiques, sociaux et culturels qui contribuent à la remise en cause de la démocratie comme modèle de gouvernance au XXI^e siècle, en tenant compte des cas significatifs aussi bien dans les pays du Nord que du Sud d'une part, et à mettre en évidence les formes contemporaines de crise démocratique, notamment à travers la montée des populismes, la perte de confiance dans les institutions représentatives, et l'émergence de pratiques autoritaires dans des régimes se revendiquant démocratiques d'autre part. Cette étude présente une portée socio-utilitaire manifeste, à plusieurs niveaux. Elle permet d'abord d'éclairer les acteurs politiques, institutionnels et civiques sur les dérives insidieuses qui affectent les systèmes démocratiques contemporains, même lorsqu'ils conservent leurs formes extérieures. En ce sens, elle constitue un outil d'analyse et de vigilance contre la normalisation des pratiques autoritaires dans des contextes présentés comme démocratiques. Ensuite, en croisant les expériences des démocraties occidentales et africaines, cette recherche offre des éléments de comparaison et de contextualisation utiles aux réformateurs, législateurs, organisations de la société civile ou instances électoralas qui œuvrent à la consolidation de la démocratie dans des contextes hybrides ou fragiles. Elle permet ainsi d'identifier les mécanismes concrets de captation du pouvoir, les facteurs de défiance citoyenne, ainsi que les leviers d'une participation plus inclusive et légitime. Par ailleurs, ce travail alimente la réflexion sur la revalorisation de la citoyenneté active, en soulignant l'importance des espaces délibératifs, des pratiques locales de gouvernance, et des innovations participatives. Enfin, cette recherche peut servir de base à l'élaboration de programmes de sensibilisation, de renforcement des capacités démocratiques, ou

de plaidoyer, notamment auprès des institutions nationales (parlements, commissions électorales) et internationales (ONU, Union africaine, ONG). En ce sens, elle contribue à nourrir un débat public éclairé sur les modalités de sauvegarde et de refondation de la démocratie à l'échelle locale comme globale.

Dans les démocraties occidentales, plusieurs auteurs s'accordent sur l'idée d'un affaiblissement des institutions représentatives, corrélé à une crise de légitimité des élites politiques et à une montée des populismes. Yascha Mounk (2018) alerte sur « l'illibéralisme démocratique », où les régimes conservent les apparences démocratiques tout en vidant les institutions de leur substance. Dans le même sillage, Levitsky et Ziblatt (2018) montrent comment les règles informelles qui garantissent la stabilité démocratique, la tolérance mutuelle et la retenue institutionnelle s'érodent progressivement aux États-Unis. Colin Crouch (2004) introduit le concept de post-démocratie pour désigner un régime où les institutions démocratiques existent formellement, mais sont confisquées par des élites politico-économiques et des groupes d'intérêts, laissant peu de place à une véritable participation citoyenne. Pour Rosanvallon (2006), la montée de la défiance envers les élites a entraîné la naissance d'une « contre-démocratie », faite de vigilance, de dénonciation et d'évaluation, en dehors des canaux institutionnels classiques.

L'environnement numérique a aussi modifié la pratique démocratique. En effet, Morozov (2011) et Sunstein (2021) soulignent que la circulation massive de fausses informations, la polarisation algorithmique et la surveillance numérique affaiblissent la qualité du débat public et la capacité des citoyens à agir librement. En Afrique, la démocratie fait l'objet d'un processus d'appropriation inégale, marqué par des tensions entre les formes occidentales importées et les réalités sociopolitiques locales. Bayart (1993) parle de la « *politique du ventre* » pour désigner des pratiques de prédation qui parasitent les

mécanismes démocratiques formels. Le pluralisme politique, souvent introduit sous pression extérieure dans les années 1990, n'a pas toujours permis l'émergence de systèmes démocratiques stables. Au contraire, de nombreux régimes sont entrés dans une phase dite de « démocrature » ou de « gouvernance électorale autoritaire » (Média Afrique, 2021). Achille Mbembe (2000), quant à lui, insiste sur la dimension théâtrale du pouvoir en Afrique, où les élections sont souvent instrumentalisées pour renforcer la légitimité de régimes autoritaires, sans réelle alternance. Mamdani (1996) montre que l'État postcolonial africain est souvent construit sur des bases autoritaires, où la citoyenneté est fragmentée selon des lignes identitaires ou communautaires. Pour Kouamé (2014), le paradoxe de la démocratie en Afrique réside dans son lien ambivalent avec le développement : si elle est censée en être le moteur, sa mise en œuvre inachevée peut devenir un frein, du fait de l'instabilité institutionnelle et de la corruption endémique. En ce sens, la démocratie apparaît à la fois comme une aspiration populaire et un outil de conservation du pouvoir par les élites en place.

Au Cameroun, la question démocratique est profondément marquée par une tension entre le discours officiel de promotion de la démocratie et les pratiques autoritaires de l'État, notamment depuis l'instauration du multipartisme en 1990. Selon Mathias Éric Owona Nguini (2007), le système politique camerounais repose sur une hybridation des formes politiques, entre démocratie représentative et contrôle autoritaire centralisé. Il parle de « délibéralisation démocratique » pour désigner le processus par lequel des institutions démocratiques sont conservées en surface mais vides de toute dynamique concurrentielle. Pour Ngoh (2001), le système électoral camerounais est conçu pour maintenir un ordre politique stable et centralisé, au détriment de la transparence, de l'alternance et de la participation. Des élections régulières sont organisées, mais elles servent souvent à légitimer un pouvoir déjà établi,

comme l'attestent les nombreuses critiques portées sur ELECAM (Elections Cameroon) et la gestion opaque des processus électoraux. Luc Sindjoun (2002) insiste quant à lui sur l'inadaptation des référents politiques occidentaux aux dynamiques sociales locales. Il propose une lecture anthropopolitique de la démocratie, où les appartenances ethniques, les logiques clientélistes et les solidarités informelles jouent un rôle central dans la structuration de la vie politique, souvent en contradiction avec les principes démocratiques formels. Dans ce contexte, la démocratie camerounaise est souvent perçue comme une façade destinée à répondre aux exigences de la communauté internationale, sans transformation profonde du rapport entre gouvernants et gouvernés (Eboussi Boulaga, 1997 ; Yenshu, 2006). Ainsi, Comment expliquer que la démocratie, bien que toujours présentée comme le modèle politique de référence, soit aujourd’hui fragilisée dans ses fondements, contestée dans ses pratiques et impuissante face aux défis contemporains ? L’analyse essayera donc de démontrer que, la crise actuelle de la démocratie tient moins à son rejet en tant qu’idéal qu’à l’écart croissant entre ses principes fondateurs et les pratiques politiques concrètes, lesquelles sont minées par la concentration des pouvoirs, la perte de légitimité des élites et la montée des logiques autoritaires déguisées.

Le cadre théorique de cette recherche s’appuie sur la théorie de la post-démocratie, formulée par le politologue britannique Colin Crouch dans son ouvrage *Post-Democracy* (2004). Il décrit un phénomène dans lequel les institutions démocratiques demeurent formellement en place, mais où la substance démocratique notamment la participation citoyenne effective et l’influence populaire sur les décisions politiques s’effrite progressivement. Selon Crouch, nous vivons une époque où les élections, les parlements et les partis politiques fonctionnent toujours, mais le pouvoir réel s’est déplacé vers des élites technocratiques, économiques et financières, souvent à

l’abri de tout contrôle citoyen. Dans cette configuration, la démocratie devient une coquille vide : elle conserve ses rituels, mais perd sa vitalité. La post-démocratie n’est donc pas l’absence de démocratie, mais sa dégénérescence, sa forme affaiblie et détournée. Cette théorie propose donc une lecture critique des régimes démocratiques contemporains, dans lesquels les institutions formelles (élections, partis politiques, parlements) subsistent, mais sont vidées de leur substance démocratique. Crouch observe que les processus de décision politique sont désormais largement dominés par des élites technocratiques, des groupes d’intérêts économiques et des dispositifs de gouvernance managériale, reléguant la participation citoyenne à une fonction marginale, voire symbolique. Dans le contexte de cette étude, la théorie de la post-démocratie permet de rendre compte du paradoxe contemporain, c’est-à-dire qu’elle permet de comprendre que la démocratie est globalement acceptée comme idéal normatif universel, elle est de plus en plus confrontée à un délitement de ses pratiques. Cela se traduit par la montée des régimes hybrides, l’érosion des contre-pouvoirs, la manipulation des processus électoraux, et la montée des populismes. Ce cadre d’analyse est d’autant plus pertinent qu’il autorise une lecture transversale des situations observées dans les pays du Nord (désaffection citoyenne, populisme illibéral) et dans ceux du Sud (instrumentalisation électorale, démocratie façade), notamment en Afrique subsaharienne et au Cameroun. En intégrant la théorie de la post-démocratie dans une perspective élargie, ce travail met en évidence les dynamiques d’« *habillage démocratique* » (Bayart, 2006 ; Mbembe, 2000) qui permettent à des régimes autoritaires de se légitimer par des formes électORALES vidées de contenu. Il permet également de réfléchir à la manière dont les citoyennetés critiques, les expérimentations participatives et les innovations numériques peuvent constituer

des points de résistance face à cette tendance à la confiscation démocratique.

Sur le plan méthodologique, cette recherche s'appuie sur l'analyse documentaire. En effet, l'analyse documentaire est une méthode qualitative de recherche qui consiste à collecter, examiner, organiser et interpréter des documents écrits, audiovisuels ou numériques pertinents pour une problématique donnée. Ce choix méthodologique s'inscrit dans une double logique : D'une part, il répond à la nécessité d'un travail critique et transversal sur des dynamiques politiques globales, dans des contextes nationaux, régionaux et internationaux variés (Nord/Sud, régimes démocratiques établis/régimes hybrides) ; D'autre part, il est adapté à l'étude d'un phénomène politique complexe, diffus et multiforme, tel que le délitement structurel des pratiques démocratiques, qui requiert une démarche d'analyse systémique des discours, des institutions et des pratiques. En lien avec le cadre théorique de la post-démocratie, cette approche documentaire permet de retracer les évolutions historiques, juridiques et symboliques de la démocratie, tout en analysant les processus contemporains de captation institutionnelle, d'instrumentalisation des élections ou de désaffection citoyenne. Elle est donc particulièrement pertinente pour appréhender la dimension structurelle et systémique du phénomène démocratique, au-delà des variations contextuelles. En outre, l'analyse documentaire offre un espace de croisement entre des savoirs produits dans différents contextes épistémiques. Ainsi, cette étude articule des productions scientifiques occidentales (Colin Crouch, Rosanvallon, Mounk, Brown, Habermas) avec des lectures critiques ancrées dans les réalités africaines (Mbembe, Bayart, Sindjoun, Akindès), afin de dépasser les biais normatifs du paradigme libéral occidental. Cette démarche décentrée favorise une compréhension plus fine des tensions entre universalisation du modèle démocratique et appropriations locales, parfois contradictoires ou superficielles.

Enfin, la nature même de l'objet de recherche, une crise de la démocratie comme système et comme idéal, nécessite une méthode qui puisse saisir des régularités discursives, des représentations sociales, des normes institutionnelles et des logiques de pouvoir, autant de dimensions accessibles par une analyse critique des sources disponibles.

L'analyse consistera, dans une première partie, à interroger la démocratie comme idéal normatif universel, tout en mettant en évidence les tensions politiques et sociales contemporaines qui fragilisent ses fondements. Dans une seconde partie, il s'agira de démontrer que les transformations structurelles des pratiques politiques dans les régimes dits démocratiques participent d'un délitement profond de la démocratie, qui appelle une relecture critique du modèle dominant.

I. L'idéal démocratique face aux bouleversements du xxi^e siècle

Loin d'être une évidence historique, la démocratie s'est construite comme une norme politique progressivement sacrée à l'échelle internationale, souvent érigée en critère de légitimité des États dans les relations internationales contemporaines. Comme le rappelle Dominique Schnapper (2000), la démocratie est aujourd'hui « non seulement un mode d'organisation politique, mais aussi une culture du rapport à l'autorité, à la loi, à l'égalité ». Elle cristallise une vision du monde fondée sur la rationalité, l'autonomie des citoyens et le rejet des formes autoritaires du pouvoir. La fin de la guerre froide a marqué un tournant décisif dans la généralisation de cet idéal démocratique, dans un contexte d'unipolarité occidentale, de globalisation politique et de promotion de la bonne gouvernance. Le « consensus de Washington » et les conditionnalités démocratiques imposées par les bailleurs de

fonds internationaux ont contribué à faire de la démocratie libérale un modèle dominant, voire une forme de « religion séculière » (Gauchet, M. 2000). De nombreux auteurs parlent désormais de « fatigue démocratique » (Mounk, Y.2018) ou de « crise systémique des démocraties représentatives » (Rosanvallon, P.2006). Dans ce contexte, il apparaît fondamental d'interroger, d'une part, la trajectoire historique et théorique de la démocratie comme norme universelle (A), et d'autre part, les tensions et bouleversements contemporains qui remettent en cause ses fondements (B).

A. La démocratie comme idéal normatif universel

La démocratie contemporaine ne s'est pas imposée d'emblée comme un régime naturel ou universel. Elle est le fruit d'une construction historique progressive, fortement marquée par les révolutions libérales du XVIII^e siècle, puis par l'évolution des régimes parlementaires en Europe et en Amérique du Nord. Cette trajectoire, portée par une volonté d'émancipation, d'égalité et de représentation politique, s'est consolidée au fil des siècles pour s'ériger, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, en modèle de référence dans l'ordre international. Comme le souligne Norberto Bobbio (1987), la démocratie moderne est le régime dans lequel le conflit politique est institutionnalisé et pacifié, à travers des règles garantissant la participation, l'alternance et les droits individuels. Ainsi, il sera question pour nous de revenir d'abord sur la genèse et les modalités de diffusion du modèle démocratique à travers l'histoire (1), avant de clarifier les fondements théoriques et les valeurs que ce régime entend porter et universaliser (2). Une telle démarche permet de comprendre pourquoi la démocratie est devenue un référentiel politique mondial.

1. Genèse et universalisation du modèle démocratique

L'idéal démocratique tel qu'il est conçu aujourd'hui est le produit d'un long processus historique, dont les origines remontent à l'Antiquité grecque, notamment à Athènes, au Ve siècle avant J.-C. La démocratie athénienne reposait sur la participation directe des citoyens à la vie politique. Toutefois, ce modèle restait limité à une minorité, excluant les femmes, les esclaves et les étrangers. Ce n'est que bien plus tard, à la faveur de l'évolution des sociétés modernes, que la démocratie représentative s'est imposée comme une forme dominante, marquée par la délégation du pouvoir à des représentants élus. La modernité politique occidentale a été le cadre dans lequel la démocratie a été repensée en lien avec la montée de l'individualisme, des libertés civiles et de l'État-nation. Les révolutions américaine (1776) et française (1789) ont posé les bases philosophiques et institutionnelles du modèle démocratique moderne, en affirmant des principes tels que la souveraineté populaire, la séparation des pouvoirs et l'égalité devant la loi. Les philosophes des Lumières, tels que Rousseau, Locke ou Montesquieu, ont largement contribué à la formation de ces idéaux. Pour Montesquieu, « le pouvoir arrête le pouvoir » (Bayart, J.-F. 1996), ce qui implique la mise en place de mécanismes institutionnels pour éviter l'absolutisme. La démocratie moderne s'est ainsi consolidée à partir de ces fondements philosophiques, avec l'idée d'un contrat social liant les citoyens à un gouvernement légitime, garant de leurs droits. Toutefois, la démocratie est aussi une rupture avec la logique traditionnelle de l'autorité, en ce qu'elle installe une société qui se pense elle-même comme source de sa propre légitimité (Marcel Gauchet. 2000).

Avec le développement du capitalisme et la consolidation des États-nations en Europe, le XIX^e siècle

marque une nouvelle étape dans l’édification du modèle démocratique. Le suffrage universel, bien que limité dans un premier temps aux hommes et aux classes aisées, s’est progressivement étendu, notamment à travers les luttes sociales et ouvrières. Cette période voit apparaître des institutions parlementaires, des partis politiques, des médias libres et des contre-pouvoirs, éléments constitutifs de la démocratie libérale. La démocratie devient alors un régime politique codifié, encadré par une constitution et fondé sur la participation régulière des citoyens aux choix politiques, à travers des élections libres et compétitives. Ce modèle se caractérise par l’existence de polyarchies où plusieurs centres de décision coexistent (Dahl, 1989). Parallèlement, la pensée politique africaine et postcoloniale interroge la pertinence de ce modèle dans d’autres contextes. Des penseurs comme Joseph Ki-Zerbo ou Cheikh Anta Diop ont montré que des formes de démocratie endogène existaient dans les sociétés africaines précoloniales, à travers des systèmes de régulation communautaire, de conseils d’anciens ou de palabres (Fukuyama, F.1992). Ces traditions, bien que différentes de la démocratie libérale, reposaient-elles aussi sur des formes de participation, de délibération et de légitimité collective. La démocratisation du monde au XX^e siècle s’inscrit dans cette double dynamique : d’une part, l’expansion du modèle libéral dans les pays industrialisés ; d’autre part, l’adaptation ou la confrontation de ce modèle dans des contextes historiques, culturels et politiques très différents.

Francis Fukuyama (1992) prophétise « la fin de l’histoire », affirmant que la démocratie libérale constitue le stade final de l’évolution politique humaine. La démocratie devient alors un impératif normatif, adossé à une idéologie universaliste. Ce processus d’universalisation est soutenu par les grandes institutions internationales (ONU, FMI, Banque mondiale, Union européenne), qui conditionnent souvent l’aide au développement à des critères de gouvernance démocratique. La

Déclaration de Cotonou (2000), signée entre l’Union européenne et les pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique), illustre bien cette dynamique de conditionnalité politique. L’Afrique subsaharienne entre ainsi dans une ère de réformes institutionnelles, souvent dictées de l’extérieur. Cependant, cette diffusion n’est pas exempte de contradictions. Dans de nombreux cas, la démocratie est perçue comme une greffe artificielle, déconnectée des réalités locales. Achille Mbembe (2000) critique cette « démocratie importée », qui ignore les logiques socioculturelles des sociétés africaines et sert souvent à légitimer des régimes autoritaires sous couvert d’élections régulières. De plus, la démocratie, en tant que régime, n’est pas garante en soi de la justice sociale, de la stabilité ou de l’efficacité gouvernementale. Des auteurs comme Fareed Zakaria (2003) ont souligné l’émergence de « démocraties illibérales », où les élections coexistent avec la répression des libertés fondamentales et l’erosion de l’État de droit. Même dans les pays occidentaux, des tensions majeures fragilisent le modèle démocratique : montée des populismes, abstention de masse, désinformation, polarisation idéologique. Enfin, des chercheurs africains comme Mathias Éric Owona Nguini (2012) ou Hélène Menthong (2015) insistent sur l’instrumentalisation stratégique de la démocratie par des élites politiques, qui s’en servent pour se maintenir au pouvoir tout en se conformant formellement aux exigences internationales. Où l’on voit que, la démocratie n’est pas une donnée naturelle ou neutre. Elle est le fruit d’un processus historique occidental, qui s’est progressivement imposé comme norme universelle à la faveur de l’expansion libérale et de la reconfiguration géopolitique post-guerre froide.

2. Les fondements théoriques et valeurs portées par la démocratie

Les fondements de la démocratie reposent sur un héritage

philosophique et politique occidental forgé au cours de plusieurs siècles. À partir du XVII^e siècle, les penseurs du contrat social tels que John Locke, Thomas Hobbes et Jean-Jacques Rousseau ont formulé les principes essentiels qui nourrissent la théorie démocratique moderne à savoir la souveraineté populaire, le contrat social, la limitation du pouvoir et la reconnaissance des droits fondamentaux. Pour John Locke, la société politique naît du consentement des individus, et le rôle de l'État est de garantir les droits naturels (vie, liberté, propriété). Cette idée pose les bases du libéralisme politique, qui reste aujourd'hui l'un des piliers de la démocratie représentative. Rousseau, quant à lui, introduit la notion de volonté générale, qui fonde la légitimité de l'autorité politique. Il insiste sur l'importance de la participation directe des citoyens à la vie publique, préfigurant ainsi des formes de démocratie plus participatives. Le XVIII^e siècle, à travers les *Lumières*, est également une période où s'affirment les valeurs de raison, liberté, égalité et progrès, qui formeront le socle idéologique des révolutions démocratiques en Europe et en Amérique. Montesquieu, dans *L'esprit des lois* (1748), pose l'importance de la séparation des pouvoirs comme condition d'un gouvernement libre : « *Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir* ». Ces penseurs influencent profondément la conception moderne de la démocratie comme régime du droit, de la liberté individuelle et de la souveraineté citoyenne. Comme le résume Norberto Bobbio (1987), la démocratie est à la fois une procédure (règles du jeu) et une culture politique fondée sur le respect mutuel, la tolérance et le pluralisme.

La démocratie n'est pas seulement un système institutionnel. Elle repose également sur un ensemble de valeurs normatives qui orientent les pratiques politiques et sociales. Ces valeurs peuvent être regroupées en trois grands axes : la liberté, l'égalité et la participation. La liberté, dans une démocratie, est à la fois individuelle et collective. Elle inclut les libertés civiles (liberté

d'expression, de conscience, d'association, de presse), qui permettent l'épanouissement de l'individu, mais aussi la liberté politique, qui garantit aux citoyens le droit de participer aux affaires publiques. Selon Amartya Sen (1999), la démocratie favorise la liberté en tant que capacité de choix et d'autonomie, condition de développement humain. Ce système de gouvernement repose également sur le principe d'égalité des droits. Cela signifie que chaque individu, quel que soit son statut social, son origine ou ses convictions, dispose du même poids dans les décisions collectives. L'égalité politique s'exprime notamment par le suffrage universel, mais aussi par la lutte contre les discriminations structurelles. Claude Lefort (1986) insiste sur le fait que la démocratie est le régime de l'indétermination du pouvoir, car elle rompt avec la hiérarchisation sociale et symbolique qui fondait les régimes monarchiques. Enfin, la démocratie repose sur la participation active des citoyens. Ce principe est fondamental dans les théories de la démocratie participative ou délibérative, défendues notamment par Jürgen Habermas (1992). La légitimité démocratique ne découle pas seulement de l'élection, mais aussi de la délibération collective, de l'inclusion des voix minoritaires et de la qualité du débat public. En Afrique, certains auteurs comme Bonaventure Mve-Ondo ou Francis Akindès (2004) rappellent que la démocratie ne peut fonctionner sans l'appropriation réelle de ces valeurs par les citoyens, souvent confrontés à des contextes de désenchantement politique, de clientélisme ou d'exclusion sociale. Il ne suffit donc pas d'adopter des institutions démocratiques : encore faut-il développer une culture démocratique, fondée sur la responsabilité, la transparence, la redevabilité et le respect des différences.

L'un des débats majeurs autour des fondements de la démocratie concerne son universalité. Les institutions internationales, les puissances occidentales et de nombreux

théoriciens affirment que la démocratie repose sur des valeurs universelles applicables à toutes les sociétés. Ce discours repose sur des textes fondateurs comme la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, qui consacre les droits civils et politiques comme norme mondiale. Cependant, de nombreux chercheurs, notamment dans le champ postcolonial, remettent en cause cette prétention universaliste. Pour Jean-François Bayart (2008), la démocratie occidentale, loin d'être neutre, est historiquement située et culturellement construite. Sa transposition dans d'autres contextes notamment africains nécessite une contextualisation, c'est-à-dire une adaptation aux traditions politiques locales, aux réalités sociales et aux formes culturelles de légitimité. Ainsi, des penseurs africains comme Achille Mbembe (2000), Jean-Godefroy Bidima ou encore Mathias Éric Owona Nguini soulignent la nécessité de penser la démocratie à partir des pratiques sociales locales, des imaginaires collectifs et des dynamiques endogènes du pouvoir. Pour Mbembe, la démocratie en Afrique ne peut se limiter à un formalisme électoral : elle doit être un projet de société, intégrant les luttes mémoriales, les revendications identitaires et les aspirations à la justice sociale.

Dans cette perspective, des modèles alternatifs de démocratie, plus inclusifs et ancrés localement, sont explorés : démocratie communautaire, démocratie coutumière, démocratie participative. Le défi est donc de penser la démocratie comme horizon normatif, tout en évitant l'écueil de l'uniformisation et du mimétisme institutionnel. Comme le résume Souleymane Bachir Diagne (2008), la démocratie est un « idéal à localiser » plutôt qu'un « modèle à imposer ». Où l'on voit que les fondements théoriques de la démocratie reposent sur une architecture philosophique riche, issue de la pensée libérale et con tractualiste occidentale. Cette théorie s'est accompagnée de valeurs fortes : liberté, égalité, participation qui sont au cœur de l'idéal démocratique. Toutefois, ces principes ne sont pas

exempts de tensions lorsqu'ils sont confrontés à la diversité des sociétés et des histoires politiques. D'où l'importance de repenser la démocratie non pas comme un dogme universel, mais comme un processus pluraliste, adaptable aux réalités sociales et aux attentes populaires. Malgré la solidité théorique de ses fondements et l'aspiration affichée à son universalisation, la démocratie contemporaine est loin de se déployer dans un espace exempt de tensions et de paradoxes. En effet, les principes qui la constituent : liberté, égalité, participation, souveraineté populaire sont aujourd'hui mis à rude épreuve par des dynamiques politiques, sociales, économiques et technologiques qui en fragilisent la portée. Tandis que certains États adoptent les apparences de la démocratie sans en respecter l'esprit, d'autres voient leurs institutions démocratiques érodées par des pratiques autoritaires, le populisme ou la désaffection citoyenne. Ainsi, il apparaît nécessaire de s'interroger sur les défis structurels qui affectent la vitalité du modèle démocratique au XXI^e siècle. C'est à cela que se consacre l'argumentaire suivant, en analysant les principales lignes de fracture et de remise en question de l'idéal démocratique dans les sociétés contemporaines.

B. La mise à l'épreuve des fondements démocratiques contemporains

Si la démocratie a été pensée comme un modèle politique universel, porteur de valeurs de liberté, d'égalité et de participation, les mutations du XXI^e siècle semblent mettre à mal cette vision normative. Loin de constituer une garantie de stabilité ou de progrès, le fonctionnement démocratique se trouve confronté à de profondes contradictions qui fragilisent son enracinement dans de nombreuses sociétés, y compris celles dites historiquement démocratiques. Depuis les années 2010, plusieurs indicateurs témoignent d'un recul démocratique

mondial : montée des régimes autoritaires, durcissement sécuritaire, rejet des élites, ou encore résurgence des nationalismes. Des rapports comme ceux de Freedom House (2023) ou de The Economist Intelligence Unit (2022) révèlent une baisse constante des indices de démocratie dans plusieurs régions du monde. Dans les démocraties occidentales, l'idéal démocratique est aujourd'hui confronté à une crise de légitimité, nourrie par une défiance généralisée à l'égard des institutions représentatives, l'abstention massive, ou encore la montée des extrêmes. Ce contexte révèle que la démocratie est désormais moins un acquis qu'un combat permanent, comme le souligne Pierre Rosanvallon (2006), pour qui l'idée démocratique ne cesse de se confronter à ses propres impensés et à ses dérives. Jean-François Bayart (2010) va plus loin en affirmant que le développement de pratiques autoritaires au sein même des régimes démocratiques reflète une « hybridation » du pouvoir, qui vide progressivement les institutions de leur substance. Il convient donc d'interroger les formes contemporaines de cette crise démocratique. Deux grandes dynamiques permettent d'en rendre compte : d'une part, le retour de la souveraineté autoritaire et l'essor du populisme comme réponse à la mondialisation libérale (1) ; d'autre part, les fragilités structurelles internes aux démocraties elles-mêmes (2), marquées par la crise de la représentation, l'abstention et la défiance citoyenne. Ces deux aspects structurent l'analyse qui suit.

1. Le retour de la souveraineté autoritaire et l'essor du populisme

La démocratie, telle que promue par ses pères fondateurs, s'inscrivait dans le prolongement d'un ordre libéral fondé sur l'ouverture économique, la coopération multilatérale et la diffusion des normes occidentales de gouvernance. Toutefois,

cet ordre est aujourd’hui remis en question. La mondialisation, loin de produire les effets égalisateurs espérés, a accru les inégalités socioéconomiques et les fractures territoriales, alimentant un ressentiment populaire contre les élites politiques et technocratiques. Comme le note Stiglitz (2016), la mondialisation a été perçue comme un projet imposé « par le haut », au service des multinationales et des intérêts occidentaux, vidant les États de leur capacité à protéger les citoyens. Ce sentiment d’abandon a ouvert la voie à une demande de reprise en main de la souveraineté nationale, illustrée notamment par le Brexit, l’élection de Donald Trump aux États-Unis, ou la montée de leaders populistes en Europe de l’Est et en Amérique latine. Le retour de la souveraineté autoritaire est une réaction politique à une souveraineté économique confisquée par les logiques néolibérales (Badie, 2020, p. 88). En effet, la souveraineté, qui était au cœur du projet démocratique, devient ainsi l’outil d’une contre-offensive autoritaire, souvent portée par des leaders populistes promettant de « redonner le pouvoir au peuple » contre les élites jugées corrompues ou déconnectées. Le populisme n’est pas une idéologie à proprement parler, mais un style politique et un mode de légitimation du pouvoir. Il oppose une « élite » jugée illégitime à un « peuple pur » auquel il faudrait redonner voix. Cette définition, proposée par Mudde et Rovira Kaltwasser (2017), permet de comprendre l’universalité du phénomène : qu’il soit de gauche ou de droite, le populisme prétend incarner une forme de démocratie directe, débarrassée des médiations institutionnelles.

Dans de nombreux pays, les leaders populistes exploitent les frustrations liées aux effets de la mondialisation, à l’immigration, à l’insécurité économique ou encore à la perte de repères identitaires. Ce populisme se présente comme un « style politique » qui oppose un peuple perçu comme homogène et moralement vertueux à une élite jugée corrompue, cosmopolite et distante, selon la définition canonique proposée par Cas

Mudde et Rovira Kaltwasser (2017). Le populisme contemporain s'appuie souvent sur les outils numériques notamment les réseaux sociaux pour court-circuiter les médias traditionnels et contourner les mécanismes institutionnels classiques de la démocratie représentative. Les plateformes comme Facebook, (anciennement Twitter), ou WhatsApp permettent aux leaders populistes de s'adresser directement à leur base, de construire un discours émotionnel, souvent centré sur la peur, l'indignation, et la promesse de restauration d'un ordre perdu. L'arrivée au pouvoir de Donald Trump en 2016 a marqué un tournant dans l'histoire démocratique américaine. Il a fondé son discours sur le rejet des élites, la remise en cause du multilatéralisme et l'appel au nationalisme économique, incarné dans le slogan « *Make America Great Again* ». Il s'est notamment appuyé sur Twitter pour attaquer les médias (qualifiés de *fake news*), les juges, et même des institutions fédérales comme le FBI ou la CIA. Le mandat de Trump a été marqué par une fragilisation des contre-pouvoirs démocratiques : nomination de juges ultraconservateurs, refus de coopérer avec le Congrès lors des procédures d'impeachment, et surtout, remise en cause des résultats de l'élection de 2020, qui a culminé avec l'assaut du Capitole le 6 janvier 2021, un moment considéré comme l'un des plus graves revers pour la démocratie américaine depuis la guerre de Sécession. Où l'on voit que le trumpisme a montré que même des institutions démocratiques solides peuvent être ébranlées par un leadership populiste autoritaire (Levitsky & Ziblatt, 2018, p. 212).

Un autre exemple est celui de Viktor Orbán, Premier ministre hongrois, qui se revendique ouvertement d'un modèle de démocratie illibérale. Depuis son retour au pouvoir en 2010, il a modifié la Constitution pour renforcer les prérogatives de l'exécutif, affaibli les médias indépendants, réduit l'autonomie des juges et limité la liberté académique. Il a également usé d'une rhétorique xénophobe, notamment lors de la crise

migratoire de 2015, pour polariser l'opinion et justifier des mesures autoritaires. La Hongrie est ainsi devenue un modèle d'illibéralisme européen, où les élections sont maintenues mais fortement biaisées par le contrôle médiatique, la restriction des libertés et le clientélisme économique. La démocratie illibérale n'est donc pas un oxymore ; c'est une réalité politique dans laquelle la souveraineté populaire est utilisée pour miner les droits individuels (Zakaria, 2003, p. 37). En Turquie, Recep Tayyip Erdogan a progressivement glissé d'un modèle islamo-conservateur pluraliste vers une forme autoritaire de présidentialisme populiste. Après avoir remporté plusieurs élections, Erdogan a utilisé la tentative de coup d'Etat de 2016 pour purger l'administration, restreindre les libertés de la presse, emprisonner des opposants et centraliser le pouvoir. La réforme constitutionnelle de 2017 a transformé le régime parlementaire en un système présidentiel très centralisé, conférant à Erdogan des pouvoirs quasi absous. Il se présente comme le protecteur des « vrais Turcs » contre les ennemis de l'intérieur (Kurdes, Gülenistes, intellectuels) et de l'extérieur (Occident, ONG, Union européenne). Au Brésil, l'ancien président Jair Bolsonaro a adopté un discours populiste d'extrême droite, glorifiant la dictature militaire, attaquant les médias, relativisant la pandémie de Covid-19, et refusant de reconnaître les résultats de l'élection de 2022. Il a cherché à mobiliser ses partisans dans un registre messianique et anti-système, en s'appuyant massivement sur WhatsApp et Facebook, souvent via des campagnes de désinformation. Au Salvador, Nayib Bukele, bien qu'ayant été élu démocratiquement, a dissous la Cour constitutionnelle, imposé une réélection inconstitutionnelle et militarisé le discours politique. Il justifie ses dérives par sa lutte contre les gangs et la corruption, cultivant une popularité spectaculaire malgré l'affaiblissement des contre-pouvoirs. Où, le populisme en Amérique latine repose sur une personnalisation du pouvoir et une désinstitutionnalisation de la démocratie (Weyland, 2013,

p. 20). En Afrique, plusieurs régimes empruntent la rhétorique populiste pour dissimuler des pratiques autoritaires. Au Rwanda, Paul Kagame se présente comme le garant de la paix et du développement, mais gouverne dans un contexte de surveillance permanente, de répression de l'opposition et de verrouillage du champ politique. En Ouganda, Yoweri Museveni utilise l'argument de la stabilité face au chaos pour justifier une présidence à vie, malgré les contestations de figures jeunes comme Bobi Wine. Il apparaît donc que, les régimes postcoloniaux africains ont appris à manipuler les mécanismes démocratiques pour se maintenir au pouvoir tout en affichant une façade pluraliste (Bayart, 2006, p. 49).

Une des grandes ambiguïtés contemporaines tient au fait que de nombreux régimes autoritaires se maintiennent au pouvoir par des élections régulières, mais dépourvues de véritable compétitivité. Ce phénomène, que Andreas Schedler (2006) nomme « autoritarisme électoral », brouille la frontière entre démocratie et dictature. Des leaders populistes s'emparent des institutions démocratiques pour mieux les vider de leur contenu. En Afrique, plusieurs régimes utilisent le populisme pour légitimer un exercice personnalisé du pouvoir. Paul Biya au Cameroun, Yoweri Museveni en Ouganda ou encore Alassane Ouattara en Côte d'Ivoire s'appuient sur une rhétorique de stabilité, d'ordre et de développement pour justifier la répression des oppositions ou la manipulation des constitutions. Mathias Éric Owona Nguini (2020) parle à ce propos d'un « populisme d'État » au Cameroun, fondé sur l'ethno-régionalisme et la disqualification symbolique des alternatives. Pour lui, le populisme africain prend la forme d'un autoritarisme électif qui feint le pluralisme tout en consolidant l'hégémonie d'un pouvoir personnel » (*ibid.*, p. 54). Le développement du populisme ne relève pas seulement de stratégies opportunistes des dirigeants, mais reflète aussi une crise profonde des institutions démocratiques. Comme l'indique

Yascha Mounk (2018), une part croissante des citoyens dans les démocraties occidentales exprime une forme de lassitude vis-à-vis des partis traditionnels, du fonctionnement parlementaire, voire de la démocratie elle-même. Cette désaffection se nourrit du sentiment d'impuissance politique : les décisions majeures sont souvent prises dans des enceintes technocratiques (Banque centrale, institutions européennes, FMI), loin du contrôle des électeurs. Les populistes, en prétendant « rendre la parole au peuple », exploitent cette faille pour asseoir leur légitimité. Cependant, loin de revitaliser la démocratie, cette forme de populisme conduit souvent à une concentration du pouvoir, à la restriction des libertés publiques, et à l'affaiblissement des contre-pouvoirs, comme le montrent les évolutions en Pologne, en Hongrie ou au Brésil sous Jair Bolsonaro. Mettre en évidence les fragilités structurelles de la démocratie nous aidera à mieux comprendre comment ce système de gouvernement est mis à l'épreuve.

2. Les fragilités structurelles : abstention, crise de la représentation, défiance

Les démocraties libérales sont confrontées à une série de fragilités structurelles qui menacent leur vitalité et leur légitimité. Ces fragilités ne relèvent pas seulement d'un recul autoritaire, mais aussi d'un affaiblissement interne, illustré par la hausse de l'abstention électorale, la crise de la représentation politique, et une défiance généralisée envers les institutions. Ces phénomènes traduisent un désenchantement démocratique, que Pierre Rosanvallon (2006) qualifie de crise de la légitimité par le bas, c'est-à-dire issue du peuple lui-même, qui se sent de plus en plus déconnecté des élites politiques. La défiance croissante des citoyens remet en question les fondements de la souveraineté populaire, et oblige à repenser les mécanismes d'inclusion, de participation et de médiation démocratique. Il ne s'agit donc pas

seulement d'un désintérêt pour le vote, mais d'une crise profonde de sens et de confiance. L'abstention, longtemps perçue comme marginale, est devenue une composante structurelle des systèmes électoraux. Dans plusieurs démocraties occidentales, les taux d'abstention dépassent régulièrement les 50 %, comme en France (législatives de 2022 : 52,5 % d'abstention) ou en Belgique (malgré le vote obligatoire). En Afrique, certains scrutins (notamment locaux) ne mobilisent qu'une minorité de l'électorat inscrit, comme au Cameroun, où la présidentielle de 2018 a vu près de 35 % d'abstention officielle, avec des soupçons de non-inscription massive en raison aussi de la crise anglophone dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Selon Daniel Gaxie (1978), l'abstention s'explique par le coût cognitif de la participation politique, c'est-à-dire le fait que les citoyens les plus éloignés des ressources éducatives et sociales se sentent exclus de l'univers politique. D'autres travaux insistent sur la désaffection volontaire, où les citoyens refusent de participer pour exprimer un rejet du système, comme le montre Ann Mische (2011) dans ses recherches sur la protestation civique. L'abstention est ainsi devenue une forme de participation négative, traduisant un vote sanction silencieux, mais de plus en plus bruyant dans ses conséquences politiques. L'abstention est moins un refus de politique qu'un refus de *cette* politique (Rosanvallon, 2006, p. 112).

La deuxième grande fragilité réside dans la crise de la représentation. Ce phénomène se manifeste par la perte de légitimité des partis politiques traditionnels, incapables de capter les nouvelles aspirations sociétales. Ces partis, longtemps organisés autour d'idéologies solides (socialisme, libéralisme, conservatisme), peinent désormais à structurer l'offre politique, remplacés par des mouvements personnels, technocratiques ou populistes. En France, la disparition du clivage gauche-droite, illustrée par l'effondrement du Parti socialiste et du parti Les Républicains, au profit du mouvement présidentiel *La*

République en Marche, a renforcé le sentiment que les élites forment un bloc homogène, déconnecté des réalités populaires (Darras, 2022). En Afrique également, le clientélisme et l'ethnicisation de la représentation ont accentué le divorce entre représentés et représentants (Bayart, 2006). La crise de représentation est aussi générationnelle : les jeunes se reconnaissent de moins en moins dans les formes traditionnelles de militantisme. Ils privilégient des actions ponctuelles, informelles, voire numériques (Milner, 2010). Où l'on voit que, la représentation politique est aujourd'hui vécue comme une délégation sans contrôle ni réciprocité » (Manin, 1995, p. 190). Le troisième pilier de cette fragilité est la défiance institutionnelle. Selon les enquêtes du Pew Research Center ou de l'Eurobaromètre, la confiance dans les parlements, les partis politiques, les médias et même la justice connaît une baisse continue depuis les années 1990. Cette défiance touche aussi les institutions supranationales, comme l'Union européenne ou l'ONU, accusées d'impuissance ou de technocratie. Dans plusieurs pays, cette crise se manifeste par des mouvements d'occupation de l'espace public : *Occupy Wall Street* (États-Unis), *Los Indignados* (Espagne), *Gilets jaunes* (France), *EndSARS* (Nigeria). Ces mouvements refusent les médiations classiques et revendiquent une démocratie plus horizontale, participative et directe. La défiance est également alimentée par la désinformation, les théories du complot, la montée des discours anti-élites, et les fractures informationnelles provoquées par les algorithmes des réseaux sociaux (Sunstein, 2018). L'inflation des promesses non tenues a transformé les citoyens en spectateurs désabusés du jeu démocratique (Mounk, 2018, p. 86).

Face à ces trois grandes fragilités (abstention, crise de la représentation, défiance), plusieurs pistes sont explorées pour réinventer la démocratie : conventions citoyennes, budget participatif, assemblées tirées au sort, délibération numérique,

etc. Ces mécanismes visent à rétablir un lien de confiance et à renforcer la légitimité procédurale du système. Certains chercheurs plaident pour une démocratie post-représentative (Blondiaux, 2008), qui ne se limite pas au vote, mais repose sur la participation continue, l'expérimentation locale et la délibération collective. La défiance, bien que problématique, peut aussi être vue comme une ressource démocratique, incitant à la vigilance, à la critique, et à la reconfiguration permanente des institutions (Rosanvallon, 2006). La démocratie n'est pas un régime achevé, mais un processus inachevé de construction du commun (Sintomer, 2019, p. 144). Ainsi, si la première partie de ce travail a permis de mettre en lumière les mutations, tensions et paradoxes qui affectent l'idéal démocratique au XXI^e siècle entre affirmation normative d'un modèle universel et délitement structurel de ses pratiques, elle révèle surtout que la démocratie contemporaine se trouve à un carrefour historique. Les tendances autoritaires, les replis identitaires, la montée des populismes, l'abstention massive ou encore la crise de la représentation ne sont pas de simples accidents de parcours, mais les manifestations systémiques d'un essoufflement démocratique.

Toutefois, au-delà du constat critique, une question majeure demeure : comment les sociétés réagissent-elles face à cette mise à l'épreuve de la démocratie ? La deuxième partie de ce travail se propose d'explorer cette interrogation en analysant les dynamiques de réinvention, de contestation et de reconfiguration du projet démocratique. Elle s'intéressera notamment aux formes alternatives d'engagement, aux innovations participatives, aux résistances sociales, ainsi qu'aux tentatives de reconquête du pouvoir citoyen face aux dérives observées. En d'autres termes, si la démocratie est éprouvée, elle n'est pas pour autant condamnée : elle se recompose, souvent à la marge, parfois de manière inattendue. C'est cette dialectique

entre crise et renaissance que nous analyserons dans la seconde partie.

II. Le délitement structurel des pratiques politiques et ses dynamiques globales

Loin d'être figée dans ses formes institutionnelles classiques, la démocratie moderne connaît aujourd'hui une série de transformations profondes, souvent perçues comme les symptômes d'un délitement structurel de ses pratiques politiques. Ce délitement ne relève pas uniquement d'un affaiblissement de ses principes fondateurs analysés dans la première partie, mais aussi d'un reformatage des modes d'exercice du pouvoir, des modalités de participation citoyenne, et de la nature même de la représentation politique. À mesure que les logiques de gouvernance se complexifient, les démocraties contemporaines sont traversées par des tensions entre légitimité formelle et efficacité politique, entre institutions représentatives et nouvelles exigences de participation, entre monopoles décisionnels étatiques et dynamiques transnationales (Leca, J. 2010). En effet, la gouvernance mondiale, les mutations technologiques, l'émergence d'acteurs non étatiques puissants, ainsi que les revendications identitaires, viennent remodeler en profondeur le cadre traditionnel de la souveraineté démocratique (Badie, B, 2014). Dans cette configuration, les institutions représentatives classiques apparaissent de plus en plus inadaptées à répondre aux aspirations sociales nouvelles, générant un climat de défiance généralisée, voire de rejet des élites politiques (Rosanvallon, P. 2006). Ce constat appelle une analyse approfondie des mécanismes de recomposition du pouvoir à l'échelle nationale et internationale (A), tout en questionnant les limites du modèle démocratique tel qu'il s'est imposé depuis le XX^e siècle et les perspectives critiques qui en découlent (B).

A. La recomposition des formes d'exercice du pouvoir

Les mutations contemporaines de la démocratie ne se manifestent pas uniquement par un affaiblissement de la participation citoyenne ou une crise de légitimité des élites politiques, mais aussi par une reconfiguration en profondeur des modes d'exercice du pouvoir. Dans un contexte de tensions croissantes entre efficacité technocratique, gouvernance sécuritaire, impératifs de compétitivité économique et aspirations démocratiques, les pratiques du pouvoir se transforment de manière souvent ambiguë, sinon préoccupante. Ce phénomène, observable tant dans les démocraties anciennes que dans les régimes hybrides, brouille les repères traditionnels de la démocratie libérale, et appelle à repenser les fondements mêmes de la souveraineté populaire et du contrat représentatif. D'un côté, on observe une captation croissante des institutions par des élites politiques qui utilisent les mécanismes démocratiques pour se maintenir au pouvoir, par le biais de réformes constitutionnelles, de la judiciarisation des oppositions, ou encore de la manipulation des processus électoraux (Diamond, L. 2015). De l'autre, les frontières entre autoritarisme et démocratie deviennent de plus en plus poreuses, à mesure que des régimes légitimés par le suffrage universel adoptent des pratiques répressives, restrictives ou arbitraires, tout en maintenant les apparences de la démocratie formelle (Levitsky, S., & Way, L. A. 2010). Cette partie se propose d'analyser, dans un premier temps, les formes de captation institutionnelle et de manipulation des règles démocratiques qui caractérisent plusieurs régimes politiques aujourd'hui (1), avant d'interroger, dans un second temps, le brouillage progressif des lignes de démarcation entre autoritarisme et démocratie, à travers l'émergence de régimes illibéraux ou hybrides, souvent soutenus par des majorités électorales (2).

1. La captation institutionnelle et la manipulation des règles démocratiques

La démocratie contemporaine se trouve confrontée à un phénomène insidieux : la captation du pouvoir par des élites qui, tout en respectant formellement les processus électoraux, en détournent les principes fondamentaux. Cette dynamique renvoie à une forme de « démocratie sans démocrates », selon l'expression de Jean-François Bayart (2008), dans laquelle les institutions sont vidées de leur substance démocratique au profit d'intérêts partisans et personnels. Il ne s'agit plus ici d'un rejet frontal de la démocratie, mais d'un travestissement du jeu institutionnel, transformant les règles en instruments de pouvoir. Des exemples en Afrique illustrent cette logique : au Cameroun, la longévité du régime de Paul Biya s'explique en partie par des réformes constitutionnelles sur la suppression de la limitation des mandats en 2008. Ce phénomène s'inscrit dans une tendance plus large à la manipulation constitutionnelle à des fins de maintien au pouvoir, comme en Ouganda avec Yoweri Museveni ou au Tchad avec feu Idriss Déby Itno. La démocratie électorale devient donc un outil d'acquiescement symbolique plus qu'un levier de légitimité politique (Sindjoun, 2002, p. 89). Aussi, la manipulation des règles démocratiques passe aussi par la modification des constitutions, censées être les garantes de la stabilité démocratique. Ces révisions, souvent initiées par les dirigeants eux-mêmes, visent à supprimer les freins à l'accumulation du pouvoir (limitation du nombre de mandats, indépendance de la justice, etc.).

Dans plusieurs pays du Sud global, ces pratiques sont justifiées par des discours de continuité, de paix ou de stabilité. Or, comme le montre Mathias Éric Owona Nguini (2013), cette « instrumentalisation du droit constitutionnel » constitue une stratégie de légitimation du pouvoir en place et renforce

l'illusion démocratique. En Amérique latine, des dirigeants comme Evo Morales en Bolivie ou Daniel Ortega au Nicaragua ont aussi utilisé les réformes constitutionnelles pour prolonger leur pouvoir, souvent au mépris de l'esprit démocratique. Une autre forme de captation institutionnelle se manifeste dans la neutralisation des contre-pouvoirs : justice, médias, institutions de régulation électorale, etc. En Hongrie, Viktor Orbán a mené une réforme en profondeur de la justice, des médias publics et de la constitution, réduisant considérablement la capacité des institutions à limiter le pouvoir exécutif (Bozóki & Hegedűs, 2018). Le cas turc, avec Recep Tayyip Erdogan, est aussi emblématique de cette concentration du pouvoir exécutif au détriment des autres institutions comme démontrer plus haut.

Cette logique d'affaiblissement s'appuie sur des mécanismes juridiques mais aussi sur des pratiques informelles : clientélisme, nomination des proches aux postes clés, instrumentalisation des institutions de contrôle. Cela conduit à une perte de confiance des citoyens et à une déstructuration des mécanismes de reddition de comptes. Où, l'état de droit devient un simulacre lorsque les institutions sont mises au service d'une logique de contrôle politique » (Diamond, 2019, p. 72). Dans les régimes à façade démocratique, les organes de gestion électorale jouent un rôle clé dans la manipulation du processus démocratique. Comme l'affirme Luc Sindjoun (2000), les commissions électorales ne sont souvent qu'un prolongement des appareils étatiques ou présidentiels, dont l'indépendance est purement formelle. Cela s'illustre dans les processus électoraux contestés au Cameroun, au Gabon, ou encore en Guinée. Ces institutions sont parfois dotées de moyens juridiques considérables, mais demeurent sous le contrôle de l'exécutif ou de personnalités proches du pouvoir. Ce contrôle empêche la transparence, l'équité et l'expression effective de la volonté populaire. En Afrique, la mise en place de commissions électorales indépendantes a rarement mis fin à l'ingérence de

l'exécutif dans les processus électoraux (Ndiaye, 2015, p. 41). Si ces dérives sont particulièrement visibles dans les régimes hybrides ou autoritaires, elles touchent aussi certaines démocraties établies. Aux États-Unis, des pratiques comme le gerrymandering, la restriction du droit de vote (notamment pour les minorités) ou les pressions sur les institutions judiciaires témoignent de formes subtiles de manipulation démocratique (Levitsky & Ziblatt, 2018). Cela montre que la captation des règles démocratiques n'est pas l'apanage des régimes du Sud.

Il apparaît alors que, la captation institutionnelle et la manipulation des règles démocratiques constituent l'un des symptômes les plus graves du délitement contemporain des pratiques politiques. En faussant les mécanismes de représentation et en vidant les institutions de leur rôle de régulation et de protection, ces pratiques menacent directement l'idéal démocratique. Le maintien de l'apparence démocratique masque ainsi une réalité de plus en plus autoritaire et technocratique, où le pouvoir échappe à toute réelle contestation.

2. Le brouillage des frontières entre autoritarisme et démocratie

Depuis la fin de la guerre froide, le modèle démocratique libéral a été largement promu comme la forme légitime d'organisation politique. Cependant, au XXI^e siècle, de nombreux régimes hybrides ont émergé, mêlant des éléments démocratiques à des pratiques autoritaires. Ce brouillage des frontières entre autoritarisme et démocratie rend difficile la lecture binaire des régimes politiques et remet en cause les critères classiques de classification des systèmes politiques. La démocratie électoral semble subsister en façade, mais le pluralisme, l'indépendance des contre-pouvoirs et la participation citoyenne sont souvent étouffés par des logiques autoritaires. En effet, la démocratie est de plus en plus réduite à

sa seule dimension électorale. Pour Zakaria (2003), il existe une différence fondamentale entre « démocratie électorale » et « démocratie libérale » : la première se limite aux élections compétitives, tandis que la seconde suppose également l'existence de libertés individuelles garanties par l'État de droit. De nombreux États, notamment en Afrique, en Asie ou en Europe de l'Est, organisent des élections tout en verrouillant les institutions et en réprimant les oppositions. Par exemple, la Russie de Vladimir Poutine illustre ce paradoxe : bien que des élections soient régulièrement organisées, celles-ci ne sont ni libres ni équitables, et les médias, les ONG et les opposants sont systématiquement muselés (Fish, 2005). Ce type de régime est qualifié d'autoritarisme électoral, un concept forgé par Andreas Schedler (2006), qui désigne les régimes où les élections sont instrumentalisées pour légitimer le pouvoir sans permettre une véritable alternance.

Même dans les démocraties libérales, certaines pratiques autoritaires émergent sous couvert de protection de la sécurité nationale ou de lutte contre le terrorisme. La montée de la surveillance de masse, les restrictions croissantes sur les libertés publiques et les dérives populistes mettent en lumière un phénomène de rétrécissement de l'espace démocratique. Aux États-Unis, sous les présidences de George W. Bush puis de Donald Trump, des décisions politiques controversées ont été prises, en particulier le Patriot Act (2001), qui a élargi les pouvoirs des agences de renseignement. Selon Wendy Brown (2015), la logique néolibérale favorise une gestion technocratique du pouvoir, qui dépolitise les décisions et affaiblit le débat démocratique. En France, la prolongation de l'état d'urgence après les attentats de 2015 a entraîné des restrictions durables des libertés fondamentales. La démocratie se trouve ainsi piégée dans un équilibre instable entre sécurité et liberté. L'on assiste alors à une « contre-démocratie » où les mécanismes de contrôle l'emportent sur la participation active

des citoyens. La forme démocratique est conservée (élections, partis, parlements), mais sa substance, à savoir la participation, la responsabilité, la transparence est souvent absente. Cette tendance est amplifiée dans les régimes africains où les constitutions démocratiques coexistent avec des pratiques patrimoniales et clientélistes.

Les régimes autoritaires contemporains adoptent une rhétorique démocratique pour légitimer leur pouvoir. Ils parlent de « démocratie souveraine », de « démocratie à l'africaine » ou de « démocratie disciplinée ». Ce discours permet de brouiller les repères, notamment auprès des opinions publiques locales et internationales. Le cas du Rwanda est souvent cité comme un exemple ambigu. Paul Kagame y a instauré une stabilité et un développement impressionnants, mais au prix d'une répression politique sévère, d'un contrôle étroit des médias et de la société civile (Reyntjens, 2013). Pourtant, le régime se présente comme démocratique et jouit d'un certain soutien populaire. Cette instrumentalisation du discours démocratique aboutit à une confusion : des régimes non libéraux se présentent comme démocratiques tout en en vidant le contenu. Le brouillage entre démocratie et autoritarisme ne se limite plus à une simple opposition idéologique. Il révèle une transformation structurelle des régimes politiques contemporains, où les apparences démocratiques peuvent coexister avec des pratiques autoritaires. Alors que les transformations évoquées jusqu'ici témoignent d'un profond remodelage des formes d'exercice du pouvoir, où s'entremêlent captation institutionnelle, réformes juridiques stratégiques et dilution des repères entre démocratie et autoritarisme, ces mutations ne sont pas sans conséquence sur le régime démocratique lui-même. Au-delà des pratiques de gouvernement, c'est bien le modèle démocratique dans son architecture théorique, institutionnelle et symbolique qui semble s'essouffler, voire entrer en crise. Ce constat appelle une analyse plus large des limites contemporaines de la démocratie,

notamment à travers les critiques qui émergent de la société civile, du monde intellectuel et même des sphères politiques. C'est à cette crise du modèle démocratique et aux perspectives critiques qu'elle suscite que s'attache désormais le second volet de cette partie.

B. La crise du modèle démocratique et les perspectives critiques

La démocratie, notamment dans ses versions occidentales, est confrontée à une double crise : crise d'efficacité, face à des défis globaux qu'elle peine à réguler (inégalités croissantes, dérèglement climatique, gouvernance mondiale inadaptée), et crise de légitimité, du fait de la montée de l'abstention, de la défiance à l'égard des élites, et de la résurgence d'options autoritaires (Merkel, W. 2014). Cette perte d'évidence démocratique pousse aujourd'hui nombre de chercheurs et d'acteurs à interroger les impasses du modèle occidental de démocratie, tant sur le plan institutionnel que dans ses dimensions idéologiques et culturelles (Mouffe, C. 2005). Mais cette crise ne signe pas pour autant la fin du projet démocratique. Elle ouvre, au contraire, la voie à des critiques fécondes et à une pluralité d'expérimentations à travers le monde. Des innovations comme les assemblées citoyennes, les budgets participatifs, les formes de démocratie directe ou encore les pratiques communautaires délibératives dans le Sud traduisent une volonté de réinventer la démocratie « par le bas », au-delà des cadres institutionnels hérités (Sintomer, Y. 2011). Ces dynamiques s'inscrivent dans une logique de repolitisation de la société, face à l'épuisement des formes libérales classiques. Cette partie entend ainsi explorer ces deux dimensions complémentaires. Dans un premier temps, les impasses du modèle occidental de démocratie seront analysées (1), en mettant en lumière ses fondements normatifs, ses dérives et ses

contradictions internes et dans un second temps, seront abordées les alternatives et réinventions démocratiques en émergence (2), portées par des initiatives locales, des mouvements sociaux et des théories critiques, qui esquisSENT les contours possibles d'un renouvellement du projet démocratique.

1. Les impasses du modèle occidental de démocratie

De nombreux régimes politiques se présentent encore formellement comme démocratiques, organisant des élections régulières, proclamant des constitutions et respectant une certaine apparence de pluralisme. Pourtant, ces dispositifs sont souvent dépourvus de contenu démocratique réel. Des pays comme la Turquie, la Hongrie ou encore la Russie illustrent cette tendance où les dirigeants s'appuient sur la légitimité électorale pour renforcer leur pouvoir personnel, marginaliser l'opposition, contrôler les médias et affaiblir les institutions de régulation démocratique. Ce phénomène conduit à une dissociation entre forme et essence de la démocratie, où le vote devient un simple rituel d'acquiescement, plutôt qu'un véritable outil de délibération collective et de régulation du pouvoir (Diamond, L. 2008). Un autre facteur de crise est la captation de la décision politique par les élites technocratiques et les institutions financières internationales. Dans l'Union européenne, par exemple, les politiques économiques imposées par la Troïka (FMI, BCE, Commission européenne) durant la crise grecque ont été dénoncées comme contraires aux principes démocratiques, imposant des réformes austéritaires à des peuples qui n'avaient pas donné leur accord par les urnes (Streeck, W. 2014). Cela participe d'un processus de dépolitisation de la gouvernance, dans lequel les grandes orientations politiques échappent de plus en plus aux citoyens et à leurs représentants élus. La démocratie devient alors une façade procédurale, privée de toute capacité de décision réelle

sur les enjeux majeurs comme la fiscalité, la dette publique, les accords de libre-échange ou les politiques climatiques (Habermas, J. 2012).

L'un des symptômes les plus frappants de la crise démocratique est la montée de la défiance citoyenne vis-à-vis des institutions politiques. Cette défiance s'exprime par la baisse des taux de participation électorale, la désaffection des partis politiques traditionnels, mais aussi par la multiplication des mouvements de contestation horizontaux, souvent sans encadrement partisan ou syndical (Rosanvallon, P. 2006). Le phénomène des *Gilets Jaunes* en France, ou des mobilisations sociales au Chili, en Algérie ou au Liban ces dernières années, révèle une fracture croissante entre les gouvernés et les gouvernants. Les citoyens rejettent une démocratie jugée « oligarchique », où les élites politiques sont perçues comme déconnectées des réalités sociales, voire corrompues ou cooptées par les intérêts économiques (Mounk, Y. 2018). En Afrique, la démocratie souffre de formes de réinvention politique qui la rendent difficile à classer. Si le multipartisme est souvent instauré formellement, les logiques clientélistes, les pratiques électoralles frauduleuses et l'instrumentalisation des institutions persistent. Comme l'indique Achille Mbembe (2000), les régimes africains ont souvent une capacité à absorber les normes démocratiques tout en les neutralisant par les logiques locales de pouvoir. Le cas du Cameroun en est une illustration : malgré la tenue d'élections régulières, l'architecture politique demeure verrouillée par un exécutif hyper concentré, une justice politisée et une opposition fragilisée. Ce pluralisme sans alternance réelle engendre un sentiment de lassitude politique et une faible confiance dans les mécanismes électoraux (Sindjoun, L. 2002).

Face à ces dérives, certains auteurs évoquent désormais l'entrée dans une ère post-démocratique (Crouch, 2004), où les institutions démocratiques subsistent en apparence, mais sont

vidées de leur pouvoir d'action par la domination des logiques économiques, des médias de masse et de la communication politique. Cette situation pousse à repenser les catégories traditionnelles du politique, et à s'interroger sur la capacité des sociétés modernes à renouveler les formes de participation, de représentation et de délibération. Ainsi, loin d'être seulement en crise, la démocratie pourrait être dans une phase de transition vers des formes hybrides, incertaines, entre démocratie délégative, technocratie et autoritarisme soft. Cette transition exige une vigilance intellectuelle et politique, mais aussi une ouverture aux alternatives démocratiques émergentes, ancrées dans les pratiques locales, les innovations participatives et les expérimentations citoyennes.

2. Les alternatives et réinventions démocratiques en émergence

Face à la crise du modèle occidental de démocratie, marquée par une perte de légitimité, un essoufflement de la participation et une désaffection citoyenne, de nouvelles formes d'expérimentation politique voient le jour. Ces réinventions ne visent pas à rejeter la démocratie en tant que telle, mais à la refonder, en réactivant son potentiel d'inclusion, de délibération et de justice sociale. Elles se déploient selon plusieurs axes : la démocratie participative, la démocratie délibérative, les pratiques communautaires autochtones, ainsi que les innovations techno-politiques portées par le numérique. Depuis les années 1990, des dispositifs comme les budgets participatifs, les jurys citoyens, ou encore les assemblées citoyennes se sont imposés comme des alternatives à la démocratie représentative classique (Sintomer, 2011). L'exemple de Porto Alegre au Brésil, où le budget participatif a permis une implication directe des citoyens dans la répartition des ressources publiques, est devenu emblématique (Avritzer, 2002). Ce type d'innovation

tend à réduire la distance entre gouvernants et gouvernés et à restaurer la confiance dans les institutions. De même, les expériences de démocratie délibérative, théorisées notamment par Habermas (1992) et Cohen (1997), cherchent à instaurer des espaces où les citoyens peuvent co-construire les décisions publiques sur la base d'arguments rationnels. Le tirage au sort, souvent utilisé dans ces dispositifs, vise à renouveler les logiques de représentation en s'affranchissant des biais partisans (Landemore, 2020).

Au-delà des pays occidentaux, plusieurs formes de gouvernance autochtone ou communautaire permettent de repenser la démocratie à partir de logiques endogènes. En Afrique, des systèmes de palabres communautaires, de chefferies consultatives ou de comités villageois jouent parfois un rôle d'interface entre traditions politiques et exigences modernes de participation (Mbembe, 2000). Ces expériences sont aussi observables en Amérique latine, où des communautés indigènes comme les zapatistes au Mexique ou les mouvements Quechua en Bolivie ont développé des formes d'autogouvernement fondées sur l'assemblée, la rotation des mandats et le consensus (Dussel, 2013). Elles réaffirment que la démocratie peut s'ancrer dans des pratiques locales, non européocentrées. Les outils numériques offrent également des opportunités pour renouveler les pratiques politiques. Des plateformes comme Decidim à Barcelone, ou DemocracyOS en Argentine, permettent aux citoyens de proposer, discuter et voter sur des politiques publiques en ligne (Tormey, 2015). Ces initiatives s'inscrivent dans un mouvement de démocratie ouverte, qui mise sur la transparence, la participation continue, et la co-construction des décisions. Cependant, ce renouveau numérique n'est pas dépourvu d'ambivalences. S'il facilite l'inclusion, il peut aussi exacerber les inégalités d'accès, favoriser les bulles d'opinion ou encore être instrumentalisé à des fins populistes (Morozov, 2011). D'où la nécessité d'un

encadrement éthique et d'une hybridation entre outils numériques et processus démocratiques traditionnels. Ces expériences multiples dessinent les contours d'une démocratie plurielle, contextuelle, adaptée aux spécificités culturelles, sociales et technologiques. Elles rompent avec la vision unique et universelle de la démocratie libérale et invitent à penser la démocratie comme un processus en perpétuelle redéfinition (Saward, 2003). Ce renouvellement conceptuel et pratique constitue une réponse aux impasses de la démocratie représentative, sans pour autant idéaliser les alternatives. Il s'agit plutôt d'une démarche critique et réflexive, qui ouvre des voies pour un futur démocratique plus inclusif, plus résilient, et plus juste.

Conclusion

La démocratie, longtemps célébrée comme l'horizon indépassable de l'organisation politique moderne, traverse aujourd'hui une phase critique marquée par des paradoxes profonds. Alors même qu'elle continue d'être promue comme un idéal universel dans les discours internationaux, ses pratiques concrètes se trouvent minées par des logiques de captation institutionnelle, de personnalisation du pouvoir, de populisme électoral et de défiance citoyenne. Cette tension entre la permanence formelle des institutions démocratiques et l'érosion de leur substance participative constitue le cœur du délitement structurel analysé dans cet article. En mobilisant la théorie de la post-démocratie de Colin Crouch, l'étude a permis de rendre intelligibles les processus par lesquels la démocratie se transforme en une mécanique procédurale vidée de vitalité, où les citoyens sont relégués au rôle de spectateurs, tandis que les décisions majeures échappent au contrôle populaire. Cette lecture a été approfondie à travers une analyse documentaire rigoureuse, croisant des perspectives du Nord et du Sud, afin de

saisir la diversité des contextes tout en mettant en lumière des tendances globales convergentes. D'une part, il s'est agi de rappeler les fondements historiques, philosophiques et normatifs de la démocratie, en montrant son inscription dans une trajectoire d'universalisation post-Seconde Guerre mondiale, renforcée par la chute du mur de Berlin et la montée en puissance des institutions libérales à l'échelle globale. Cette genèse a révélé une promesse de paix, de pluralisme et de participation citoyenne qui a été longtemps perçue comme le socle incontournable de la légitimité politique. D'autre part, l'analyse a consisté à démontrer les multiples fissures internes qui fragilisent aujourd'hui ce modèle démocratique. Le retour de la souveraineté autoritaire, la montée des populismes, les manipulations institutionnelles, le brouillage entre autoritarisme et démocratie, ainsi que la défiance grandissante à l'égard des élites et des institutions politiques ont été identifiés comme des dynamiques délétères affectant la stabilité et la crédibilité du système. Ces éléments traduisent un véritable délitement structurel des pratiques politiques, qui se manifeste par la crise de la représentation, l'abstentionnisme, la perte de sens du vote et une saturation des mécanismes traditionnels de légitimation. Toutefois, loin d'annoncer une fin de la démocratie, cette crise révèle au contraire la nécessité de sa refondation. Le délitement des pratiques démocratiques ouvre un espace pour la contestation, la réinvention et l'expérimentation. Les initiatives citoyennes, les innovations participatives, les résistances sociales et les modèles de gouvernance endogènes témoignent d'un besoin urgent de reconfigurer la démocratie au plus près des réalités sociopolitiques et des attentes populaires. En définitive, penser la démocratie au XXI^e siècle, c'est sortir d'une approche strictement institutionnelle et normative pour l'aborder comme un processus inachevé, dialectique et pluriel. C'est aussi reconnaître que son avenir ne se joue pas uniquement dans les enceintes parlementaires, mais dans les marges, les

contestations, les expérimentations locales et les imaginaires collectifs en quête de justice, de reconnaissance et de souveraineté réelle.

Références bibliographiques

- AGAMBEN Giorgio, 2020, *Où en sommes-nous ? L'épidémie comme politique*, Londres, Rowman & Littlefield.
- BADIE Bertrand, 2014, *Le temps des humiliés : Pathologie des relations internationales*, Paris, Odile, Jacob.
- BADIE Bertrand, 2020, *Inter-socialités : Le monde n'est plus géopolitique*, Paris, CNRS Editions.
- BAYART Jean-François, 1993, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard.
- BOBBI Norberto, 1987, *Le futur de la démocratie*, Paris, Seuil.
- CROUCH Colin, 2004, *Post-démocratie*, Cambridge, Polity Press.
- DAHL Robert, 1989, *La démocratie et ses critiques*, New Haven, yale University Press.
- EBOUSSI BOULAGA Fabien, 1997, *La démocratie de transit au Cameroun*, Yaoundé, Terres africaines.
- FUKUYAMA Francis, 1992, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, New York, Free Press.
- GAUCHET Marcel, 2000, *La démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard.
- KOUAME Albert, 2014, *Démocratie et développement en Afrique : entre promesse et déception*, Paris, l'Harmattan.
- LECA Jean, 2010, « La démocratie entre crise et recomposition », in LATOUR Bruno et ROSANVALLON Pierre (dir), *Repenser la démocratie*, Paris, Seuil, pp. 33-49.
- LEVITTSKY Steven et ZIBLATT Daniel (2018), *La mort des démocraties*, New York, Crown Publishing Group.

- MAMDANI Mahmood, 1996, *Citoyen et sujet : L'Afrique contemporaine et l'héritage du colonialisme tardif*, Princeton University Press.
- MENTHONG Hélène Laure, 2015, *Démocratie, gouvernance et participation politique au Cameroun*, Yaoundé, CEREC.
- MBEMBE Achille, 2000, *Politique de l'inimitié*, Paris, La Découverte.
- MOUFFE Chantal, 2000, *Le paradoxe démocratique*, Londres, Verso.
- MOUNK Yascha, 2018, *Le peuple contre la démocratie : Pourquoi notre liberté est en danger et comment la sauver*, Cambridge, Havard University Press.
- NDENGUE Martial, 2020, « La démocratie piégée : les nouveaux habits de l'autoritarisme en Afrique » *Afrique contemporaine*, n°273, pp. 57-73.
- OWONA NGUINI Mathias Éric, 2007, « Les paradoxes de la transition politique au Cameroun : démocratie sans démocrates ? », in MBEMBE Achille (dir), *Le politique par le bas en Afrique noire*, Paris, Karthala, pp. 199-230.
- ROSANVALLON Pierre, 2006, *La contre-démocratie : La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil.
- SINDJOUN Luc, 2002, *Sociologie politique africaine*, Yaoundé, Presses de l'Université de Yaoundé II.
- SUNSTEIN Cass R., 2021, *Les menteurs : Mensonges et liberté d'expression à l'ère de la tromperie*, Oxford, Oxford University Press.
- WEYLAND Kurt, 2013, « La dérive autoritaire de l'Amérique latine : La menace venant de la gauche populiste », *Journal of Democracy*, vol. 24, n°3, pp.18-32.
- YENSHU Emmanuel V., 2006, « Société civile et quête d'alternatives démocratiques au Cameroun », *Bulletin du CODESRIA*, n°3 & 4, pp. 28-35.

ZAKARIA Fareed, 2003, *L'avenir de la liberté : la démocratie illibérale au pays et à l'étranger*, New York, W.W Norton & Company

ZAKI Laila, 2011, « La post-démocratie en Afrique ? Réflexion à partir du cas marocain », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 18, n°1, pp.83-99.